

## ACTIVITES

- . **Adoration du Saint-Sacrement** : le premier jeudi du mois de 20h30 à 21h30.
- . **Confessions** : tous les jours après la messe à Périgueux ; avant la messe à Bergerac.
- . **Catéchismes** :
- . **Périgueux** : - mercredi selon les groupes.

**Bergerac** : - le 1<sup>er</sup> samedi du mois selon les groupes.

- . **Groupe saint Tarcisius** : enfants de chœur : réunion 1/mois le samedi après-midi.
- . **Cercle saint Jean – saint Charles** : groupe des 15-25 ans 1/mois le samedi.
- . **Chorale** : répétition le mercredi à 10h30 à la maison diocésaine.
- . **Domus Christiani** : œuvre auxiliaire pour la sanctification de la famille.



## MESSES selon la Forme Extraordinaire du Rite Romain

**Périgueux** : Église Saint Jean - Saint Charles du Toulon

Dimanches et fêtes à 11h00, en semaine à 09h00.

(Pour certaines fêtes, se reporter à la feuille d'annonces).

**Bergerac** : Chapelle Notre-Dame de la Paix de l'Alba

Dimanches et fêtes à 9h00.

. **1<sup>er</sup> samedi du mois à Bergerac** : messe à 11h30

**Pour contacter M. l'abbé Lino FERREIRA :**

38 avenue Georges Pompidou 24000 PERIGUEUX  
Tel. : 05.53.53.30.34 Courriel : abbeferreira@free.fr

Site internet : <http://requeuediou.org/>

# RE QUE DIOU

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre en Périgord

Eglise St Jean - St Charles du Toulon / Chapelle de l'Alba de Bergerac



N° 96 – Février 2012

# Sainte Bernadette de Lourdes





Lorsque le nom de sainte Bernadette est évoqué, on se remémore la petite bergère de Lourdes ayant eu le privilège d'être la confidente de la Très Sainte Vierge Marie, à la grotte de Massabielle. L'image de la pastourelle, candide et ignorante, généreuse mais de pauvre condition, est le souvenir le plus répandu de la sainte. Les nombreux miracles, obtenus par l'invocation de Notre-Dame de Lourdes ou

l'intercession de Sainte Bernadette, semblent avoir détourné l'attention des fidèles de sa vie intérieure. Celle-ci est bien souvent méconnue, pourtant sainte Bernadette nous laisse le témoignage d'une vie de prière intense et d'une profonde union à Dieu. Elle n'a pas enseigné ou pratiqué une voie spirituelle particulière, mais la simplicité de sa vie montre combien elle su pratiquer patiemment toutes les vertus qui conduisent à la sainteté. Ses lettres nous révèlent, atteste une réalité indubitable : au milieu de toutes les épreuves, qui ne l'ont pas épargnée au cours de sa vie, elle-même et sa famille, Bernadette témoigne d'une paix intérieure inaltérable. Sa vie spirituelle se résume à la devise de son ordre : « Dieu seul ».

## SON ENFANCE

La famille Soubirous avant de connaître l'indigence du cachot de la rue des petits-fossés, avait connu une certaine aisance et faisait partie de la petite bourgeoisie commerçante. La mère de Bernadette, Louise Castérot, su donner à ses enfants une éducation et des principes d'honnêteté. Ce fut à cette école des vertus familiale que l'âme de la petite Bernadette se façonna. Louise Castérot aimait la propreté, avait horreur du mensonge et des vilaines paroles. Chaque jour on disait la prière en famille et tous allaient aux offices.

Depuis son plus jeune âge, Bernadette avait un grand souci de l'honnêteté et se préoccupait beaucoup de pratiquer et de faire pratiquer autour d'elle la vertu. Dès l'âge de six ans, son état de santé décline et

son asthme prend de plus en plus d'importance. Le foyer commence à connaître de graves difficultés financières, ces deux motifs conduisent les parents Soubirous à envoyer Bernadette à Bartrès, auprès de sa nourrice. Bernadette fit ainsi plusieurs séjours dans les montagnes. Marie Aravant avait déjà eu la garde de Bernadette toute petite. Elle se réjouissait de sa venue pour la surveillance de ses enfants et surtout pour être la bergère du troupeau. La servante de la maison, Jeanne-Marie Garros, témoigna de la bonne volonté de Bernadette : « Elle obéissait à tous, ne faisait aucune mauvaise réponse, prenait ce qu'on lui présentait et se montrait contente. Malgré la fatigue que lui causait sa respiration courte et gênée, elle se montrait gaie et riieuse ». Lorsqu'une affaire venait l'attrister et blesser sa sensibilité, Bernadette se résignait à accepter l'épreuve. À sa cousine, elle confiait son secret : « Je pensais que le bon Dieu le voulait. Quand on pense: le bon Dieu le permet, on ne se plaint pas ». Elle gardera cette disposition d'âme toute sa vie. Conformer sa volonté à la volonté de Dieu et être patient dans les épreuves, c'est le chemin de la sainteté.

Son désir ardent de faire sa première communion va donner l'occasion à Bernadette de faire de grands efforts. Pour cela, elle était prête à tous les sacrifices. À Bartrès, lorsque sa nourrice le permettait, elle se rendait au catéchisme de l'abbé Ader. Mais lorsque le jeune curé se retire pour entrer à l'abbaye de la Pierre-qui-Vire, il n'est pas remplacé. Bernadette désire alors retourner à Lourdes pour pouvoir poursuivre son catéchisme. À l'école des sœurs de Nevers, elle poursuit son instruction, mais malgré son âge, elle devra patienter avant ce grand jour.

C'est au moment où le désir de recevoir la sainte Eucharistie est au cœur de sa vie spirituelle, que les apparitions de Massabielle ont lieu.

## L'EPOQUE DES APPARITIONS

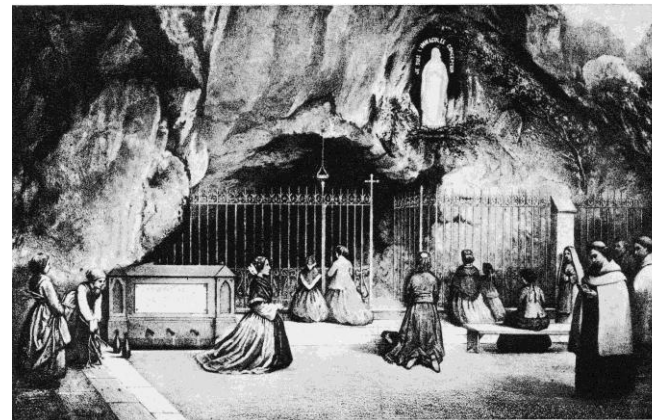
Les apparitions vont marquer incontestablement la vie intérieure de Bernadette. Elle sera totalement transformée par les grâces reçues. Durant ces dix-huit apparitions, elle devra constamment et à bien des points de vue, pratiquer les vertus jusqu'à l'héroïsme. Ce qui semble se distinguer tout particulièrement ce sont la vertu et le don de force, son désintéressement, son humilité et sa piété.

Le don de force se manifesta tout particulièrement dans les démêlés avec le procureur impériale, le commissaire de police, le juge d'instruction et les gendarmes. Après la sixième apparition, l'histoire de la grotte prenant de plus en plus d'importance dans la vie publique, les autorités civiles résolurent d'empêcher Bernadette de retourner à Massabielle et de lui faire avouer son « mensonge ». Débute alors une série d'interrogatoires où Bernadette fera preuve d'une patience et d'une assurance imperturbable. Une attitude pleine d'assurance et cependant très humble, douce, dépourvue de toute arrogance, montre déjà l'empreinte surnaturelle chez Bernadette. Le procureur impérial, Monsieur Dutour, rapporte son impression : « Quand elle parut sa physionomie était sereine, confiante, sans timidité comme sans audace. Ce quelle entendit ne parut lui causer aucun trouble, ce qu'elle dit, elle le dit avec simplicité, sans embarras ». L'interrogatoire avec le commissaire Jacomet fut le plus pénible. Doué d'une grande facilité de parole, le commissaire était connu pour son regard pénétrant semblant lire les moindres intentions cachées. Ses qualités lui valurent d'ailleurs un avancement rapide et il termina sa carrière à Paris. Jean-Baptiste Estrade, témoin de l'entretien, rapporte que Jacomet mis tout son art à travailler Bernadette mais la petite demeura imperturbable. Il raconte dans sa déposition : « Bernadette se tenait assise dans une attitude très naturelle, les mains croisées sur ses genoux et la tête légèrement inclinée sur sa poitrine. Sa figure témoignait d'une grande douceur et d'une grande simplicité. Lorsque le commissaire eut terminé ses questions, il prit la feuille de note et commença une guerre de traquenards, il essaya de faire tomber la voyante dans la contradiction. Bernadette redressa sans hardiesse, mais aussi sans timidité, toutes les variantes que le commissaire, à dessein, avait introduites dans son récit ». Là encore, Bernadette garda un calme admirable et sur la place après l'interrogatoire, calme et détendu, elle racontait les feintes du commissaire, ses contradictions et avec le sourire elle disait : « Pauvre commissaire, il tremblait. Il avait à sa calotte un gland qui faisait tintin ».

Cette force en Bernadette est toute empreinte de surnaturelle. Ce qui le met en évidence, c'est l'obéissance dont elle fit preuve. Obéissance à ses parents, à son confesseur et à monsieur le curé Peyramale. Lorsque la Dame de Massabielle lui demande : « Voulez-vous me faire la grâce de venir ici pendant quinze jours? » Elle répond : « Oui, si mes parents me le permettent ». Elle obtint cette autorisation, mais lorsqu'intimidé par le commissaire Jacomet, ses parents lui interdisent de retourner à la grotte, elle obéit.

Après la vertu et le don de force, ce qui est très notable chez Bernadette, c'est le désintéressement des biens de la terre, lorsqu'il est question des apparitions. Jamais Bernadette ou ses parents n'acceptèrent un avantage, en tout ce qui concernait de près ou de loin les apparitions. Pas la moindre recherche de rétribution. Bernadette répondait souvent : « Nous ne recevons rien de personne ». Elle n'acceptait même pas les objets pieux comme les chapelets et les médailles. Le curé Peyramale écrivait un jour à l'évêque : « Dans l'ordre moral, c'est le plus grand des phénomènes de voir cette fille du peuple, pauvre à manquer souvent de pain, refuser avec tant de dignité les offres qu'on lui faisait ». Un pèlerin disait un jour de Bernadette : « Bernadette n'attendait rien de cette terre ». Cela résume très bien sa disposition.

L'humilité de Bernadette ne laissa personne indifférent. Tant pour les autorités publiques que pour les pèlerins, ce qui les frappait dès le premier contact, c'est l'humilité de Bernadette. Elle était la cause de l'admiration et même la vénération prodiguée par les pèlerins. Elle se montra toujours désintéressée et ces témoignages de vénération la faisaient souffrir. Jamais elle en tira de la vanité, son indifférence et son ennui au sujet de ses admirations demeurèrent identiques tout au long de sa vie.



À partir des apparitions, Bernadette déjà très fervente, devint un grand modèle de piété. Il suffisait de la voir faire le signe de la croix pour être touché et porté à la prière. Cela contenait tout un enseignement et

édifiait tous ceux qui le voyaient. Sœur Victorine qui avait la charge de Bernadette à l'hospice de Lourdes en fit ce témoignage : « Quant à sa piété, elle parut très commune pendant plusieurs années. À plusieurs indices cependant on reconnaissait qu'elle avait reçu de Dieu un don singulier de piété. Ainsi, elle faisait le signe de la croix avec un respect, une lenteur, une majesté, un goût, que l'on n'observe pas souvent chez les personnes pieuses. Seule, ne pouvant se douter qu'on l'observait, elle

ne modifiait en rien ses beaux signes de croix ». Son chapelet ne la quittait jamais. Depuis son enfance elle le récitait fidèlement avec beaucoup de dévotion. L'avoir récité auprès de la Sainte Vierge à Massabielle, lui donna un attachement prééminent à cette prière.

Nous avons vu à quel point, Bernadette, avait le désir de faire sa première communion. Elle fut enfin admise à recevoir la Très Sainte Eucharistie. Monsieur le curé Peyramale raconte combien il fut édifié par le recueillement de Bernadette durant la retraite de préparation à la première communion. Par la suite, elle se disposa toujours avec soin à la réception de la sainte Eucharistie et accordait une grande importance à l'action de grâce. Sœur Victorine laisse ce témoignage : « Elle appréciait et aimait beaucoup la sainte communion et s'y préparait bien. Le soir, je lui donnais quelques pastilles, pour apaiser sa toux : « Non, ma sœur, disait-elle : je m'endormirais, une pastille à la bouche, et je ne pourrais pas communier ».

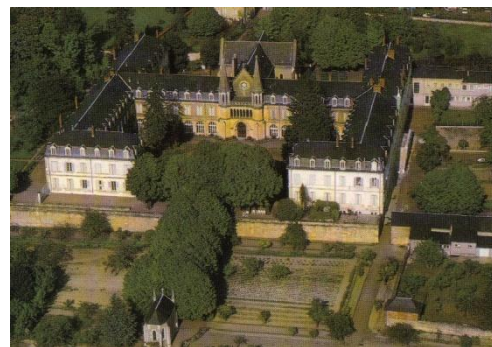
## SA VOCATION

Très peu de temps après les apparitions, Bernadette songeait à quitter Lourdes pour devenir religieuse contemplative. Sa marraine, tante Bernarde, en reçut la confiance : « Bernadette, bientôt après les apparitions, eut l'idée d'être religieuse. Elle voulait être carmélite, on lui fit comprendre que sa santé ne lui permettrait pas d'entrer dans cet ordre ». Les religieuses de l'hospice de Lourdes témoignent également de ce désir de vie religieuse. Mais les fortes réticences familiales et sa mauvaise santé empêchaient Bernadette de réaliser ce dessein. Un fait rapporté par Jeanne Védère, cousine de Bernadette, montre la sagesse, l'inspiration surnaturelle qui guidait ses jugements et la haute estime qu'elle portait à la vocation religieuse. Jeanne, bien plus âgée que Bernadette, désirait aussi se donner totalement à Dieu dans la vie religieuse. Elle en fit la confiance à Bernadette.

Malheureusement, là aussi bien des obstacles s'élevaient. Pour les surmonter, elle eut l'idée de rentrer chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul avec l'intention d'aller ensuite au Carmel. Bernadette la dissuada : « Gardez-vous bien, ne faites pas cela. C'est comme si vous aviez l'intention de tromper des personnes et aussi le bon Dieu, et le bon Dieu ne se laisse pas tromper. C'est lui qui vous donne l'attrait pour le cloître,

mais ce n'est pas lui qui vous donne la pensée d'entrer chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul avec l'intention d'en sortir plus tard. Croyez le bien, le bon Dieu voit les difficultés, il les permet, il saura tout aplanir quand le moment sera venu ».

Bernadette était généreuse et son désir de vie religieuse se portait spontanément vers les ordres austères et les plus contemplatifs. Son choix s'arrêta sur les cisterciennes. Elle avait une grande dévotion pour son saint patron. À son tour, elle se confia à sa cousine Jeanne : « Elle me parlait de jeûnes, de veilles, de disciplines, de mortifications. J'aimerais beaucoup cela, disait-elle, si j'avais un peu de santé ». Ce qui l'attirait beaucoup, c'était la clôture rigoureuse qui séparait les religieuses du monde : « On ne viendrait pas me tracasser » disait-elle à Jeanne. Mais la santé de Bernadette ne permettait pas de répondre à ce désir. Le mal qui la rongea déjà, ne lui laissait pas d'illusion. Bernadette devait souvent garder le lit, parfois même ses crises d'asthmes étaient si violentes qu'elle disait : « Ouvrez-moi la poitrine ! ». Elle reçut l'extrême-onction par monsieur le curé Peyramale, avant de retrouver un peu de santé. La visite de l'évêque de Nevers qui l'encourage à entrer chez les sœurs de la Charité va marquer un tournant dans la vocation de Bernadette. Les sœurs de l'hospice s'occupaient de Bernadette avec beaucoup de soin et d'attention. Bernadette qui n'avait au départ pas d'attrait particulier pour la congrégation de Nevers, y arrêta finalement son choix. Sa vocation particulière serait désormais d'être une sainte et une victime, priant et faisant pénitence pour le salut des pécheurs. La congrégation des sœurs de la Charité et de l'instruction chrétienne devenait sa nouvelle famille. Bernadette quittait Lourdes pour ne jamais y revenir.



## NEVERS

Sœur Marie-Bernard, c'est ainsi qu'on appellera désormais Bernadette, fut accueillie avec enthousiasme au convent de Saint-Gildard, maison de formation des sœurs de la Charité. Dès le lendemain de son arrivée, on lui demanda de raconter les apparitions. Puis après ce récit, ordre fut donné à toutes les religieuses de ne plus en parler. Bernadette reçut l'habit religieux vingt

jours seulement après son entrée. On considérait que les années passées à l'hospice des sœurs de Lourdes comme un temps de postulat suffisant. De sa prise d'habit, nous avons ce témoignage de sœur Emilienne Marcillac : « J'ai eu le bonheur de prendre le saint habit avec ma sœur Marie-Bernard. J'ai été impressionnée de la manière dont elle a fait sa retraite, quel recueillement ! On voyait qu'elle était perdue en Dieu. Rien de ce qui l'entourait n'était capable de la distraire ».

Sœur Marie-Bernard s'appliqua dès le début de sa vie religieuse à suivre la règle de l'ordre avec beaucoup d'ardeur. Cependant, jamais elle tomba dans les excès par lesquels bien souvent les débutants passent, avec enthousiasme des débuts. Sœur Marie-Bernard avait déjà fait preuve à Lourdes, avec quel équilibre, elle se donnait à Dieu. Voici un récit, rapporté par sa cousine Jeanne Védère, qui illustre ce propos. Un jour de jeûne, Jeanne descendit dans la matinée à la grotte et y demeura jusqu'à trois heures du soir, sans rien prendre. L'apprenant, Bernadette se fâcha un peu : « Oh ! voyez, dit-elle, elle va au bon Dieu par la crainte et non par l'amour. Vous croyez le bon Dieu bien méchant, il est si bon ! Allez, il aurait été bien plus content de vous si vous aviez pris quelque chose, une autre fois si vous venez à jeûn, je ne vous accompagnerai pas à la grotte ».

Ce fut avec le même sérénité que sœur Marie-Bernard s'appliqua à suivre la règle de la congrégation. Elle sera cependant une novice rigoureusement observante, tout particulièrement pour le silence. « Sœur Marie-Bernard pratiquait le silence d'une façon rigoureuse, rapporte sœur Vincent, mais en récréation elle était d'un commerce agréable ». Une autre sœur, qui avait pris en secret Sœur Bernadette comme modèle, nous dit : « Pendant le temps que j'ai passé au noviciat avec sœur Marie-Bernard, son humilité, sa simplicité, son obéissance, sa régularité étaient si grandes qu'il était impossible de l'imiter. Plusieurs fois, j'ai essayé en y mettant toute ma bonne volonté, jamais je n'ai pu y arriver ».

Sœur Marie-Bernard aimait à pratiquer les petites mortifications et disait ne point avoir d'attrait pour les grandes. « Elle se privait de boire quand elle avait soif, attendant quelquefois une heure ou une heure et demie pour le faire. Au réfectoire, elle mortifiait continuellement ses goûts naturels. Ses compagnes remarquaient qu'elle prenait toujours ce qui lui répugnait le plus ». On pourrait croire que cela était facile à Sœur Marie-Bernard, mais il n'en fut rien. Cette soumission constante de la

volonté était une vraie mortification. Elle dit un jour : « À force de taper sur la bête, on finit par la dompter ».

Trois mois après son arrivée à Nevers, sœur Marie-Bernard retomba gravement malade. Elle reçut une nouvelle fois l'extrême-onction et fut admise à prononcer ses vœux « in articulo mortis ». Mais l'heure n'était pas venue. « Je suis allé jusqu'à la porte, raconte sœur Marie-Bernard, mais le bon Dieu m'a dit : vas t'en c'est trop tôt ».

La vie religieuse de sœur Marie-Bernard fut tout particulièrement marquée par la sévérité de ses supérieures à son égard. Monseigneur Fourcade, évêque de Nevers, nous dit : « La Supérieure Générale, sœur Joséphine Imbert, était l'une des plus accomplies et plus capable que le Ciel ait jamais donnée à son institut, mais elle redoutait à tel point pour la privilégiée de Lourdes le péril de l'orgueil qu'elle la traitait avec froideur, avec rigueur même, l'humiliait en toute occasion ». C'est par ce chemin de sanctification que l'âme de Bernadette allait atteindre un éminent degré de sainteté. À chaque épreuve à chaque humiliation, la réponse de sœur Marie-Bernard demeurerait interchangeable : « Comme il vous plaira, ma chère Mère ». Une novice, ayant assisté à une scène publique d'humiliation de la part de Mère maîtresse, voulu consoler Bernadette. La justification de Bernadette était déconcertante : « Oh non ! Notre maîtresse a raison, car j'ai beaucoup d'orgueil. À Lourdes j'étais trop estimée, mais maintenant que je suis ici je travaillerai à me corriger ». Lorsqu'on lui faisait l'éloge, au parloir, d'avoir été choisi par la Sainte Vierge, elle aimait à répéter : « La Vierge s'est servie de moi comme d'un caillou, comme d'un balai. Quand on a fini la besogne, on le met derrière la porte et il y reste, c'est mon cas ».

Sœur Marie-Bernard eut l'emploi d'aide-infirmière. Elle exerça cette charge, tantôt infirmière, tantôt malade, avec une charité sans mesure. Durant les cinq dernières années de sa vie, sœur Marie-Bernard, allait exercer le plus noble des emplois et accomplir parfaitement sa vocation : être victime pour l'expiation des fautes commises par les pécheurs.



## SA VOCATION DE VICTIME ET SA MORT

La supérieure lui rendant un jour une visite lui dit : « Que faites-vous au lit, petite paresseuse ? » Elle lui répondit : « Je fais mon emploi. Il faut que je sois victime ».

Les paroles de la Sainte Vierge, reçues à la grotte, avaient imprégné Bernadette au plus profond de son âme. Toute sa vocation se trouve résumée dans ces quelques mots : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! ». La Sainte Vierge avait même précisé : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais dans l'autre ».

La passion de Bernadette, ouvrait la dernière étape de sa vie spirituelle. La tuberculose la rongait et progressait lentement mais fatalement. Une déposition d'une religieuse au procès de canonisation décrit son état de santé à la fin de sa vie : « Souvent obligée de passer des nuits entières sur le bord de son lit, les pieds sur une chaise parce qu'elle était oppressée et respirait difficilement, suffoqué par la toux et de temps en temps par des vomissements de sang, je ne lui ai jamais entendu dire : je souffre, je suis fatiguée. Je lui disais : vous souffrez beaucoup ma sœur. Elle me répondait : il le faut, ce n'est rien ». Dans les deux dernières années de sa vie survint une tumeur au genou droit qui fut suivi de la carie des os. Tout son corps n'était qu'une plaie. « Ne craignez pas, lui dit le Père Douce, aumônier du couvent, tenez-vous toujours bien près de Notre-Seigneur dans son tabernacle. Enfoncez-vous y bien avant et n'en sortez jamais. Priez la Très Sainte Vierge de vous y tenir bien cachée : voyez ce bon Maître, il souffre beaucoup sans rien dire, il ne bouge même pas, lui qui pourrait tout faire rentrer dans le néant. À son exemple, portez la Croix cachée dans votre cœur avec courage et générosité, pour l'amour de Jésus ».

Son union à Jésus-Victime fut le cœur de son oraison. Cette oblation de sœur Marie-Bernard prenait toute sa substance dans l'union à Jésus dans la communion eucharistique. Jésus immolé, Jésus hostie, qui s'offre à son Père pour l'expiation des péchés. Dans ces souffrances continuelles elle s'était attachée à Jésus crucifié comme son unique consolateur. En s'offrant en victime pour les pécheurs, Bernadette réalisait son union à Dieu et accomplissait sa vocation.

Dans les derniers jours de sa vie, Bernadette fit enlever toutes les images qu'on avait précédemment fixées au lit pour contenter sa dévotion. Une sœur lui en demanda la raison, elle répondit en montrant son crucifix : « Celui-ci me suffit ». Sœur Marie-Bernard reçut une dernière fois les derniers sacrements. Lorsque la Mère Supérieure vint à son chevet, Bernadette lui dit d'un ton résolu « Ma chère Mère, je vous demande bien pardon de toutes les peines que je vous ai données et de tous mes manquements à la règle, et à mes chères sœurs de la mauvaise édification que je leur ai donnée, surtout par mon orgueil ».

Le mercredi de Pâques 1879, jour de sa mort, Bernadette était assise dans un fauteuil ne pouvant plus garder le lit. Les bras en croix en regardant le crucifix, elle dit : « Mon Jésus, oh ! que je l'aime ! » Elle demanda que l'on fixe son crucifix sur le cœur. Une religieuse s'approcha : « je vais prier la Saint Vierge de vous consoler. Non, reprit Bernadette, pas de consolations, mais la force et la patience ». Elle fit le signe de la croix et récita distinctement « Sainte Marie, Mère de Dieu, Priez pour moi pauvre pécheresse, pauvre pécheresse, maintenant et à l'heure la mort ». Elle inclina la tête et expira. Sainte Bernadette avait atteint le Thabor et nous laissait le témoignage émouvant d'une vie de souffrance toute empreinte d'amour et d'abandon. Leçons précieuses qui dans les épreuves nous apporteront un puissant réconfort.

Abbé Lino Ferreira, FSSP



## Calendrier liturgique février 2012

- 1 Saint Ignace d'Antioche, Evêque et Martyr
- 2 Présentation de Jésus au Temple
- 3 de la férie
- 4 Saint André Corsini, Evêque et Confesseur
- 5 Dimanche de la Septuagésime**
- 6 Saint Tite, Evêque et Confesseur
- 7 Saint Romuald, Abbé
- 8 Saint Jean de Matha, Confesseur
- 9 Saint Cyrille d'Alexandrie, Evêque et Docteur
- 10 Sainte Scholastique, Vierge
- 11 Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes
- 12 Dimanche de la Sexagésime**
- 13 De la férie
- 14 de la férie
- 15 de la férie
- 16 de la férie
- 17 de la férie
- 18 de la Sainte Vierge
- 19 Dimanche de la Quinquagésime**
- 20 De la férie
- 21 de la férie
- 22 Mercredi des Cendres
- 23 La chaire de Saint Pierre, Apôtre
- 24 Saint Mathias, Apôtre
- 25 de la férie
- 26 1<sup>er</sup> Dimanche de Carême
- 27 De la férie
- 28 de la férie
- 29 Mercredi des Quatre-Temps

### **Indulgences Confraternité :**

Par décret de la Sacrée Pénitencerie Apostolique en date du 7 juin 2008 une indulgence plénière est également accordée aux conditions habituelles aux membres de la Confraternité Saint-Pierre le jour de leur admission et chaque 22 février et 29 juin. Merci aux prêtres de le rappeler aux membres de la Confraternité présents dans leurs apostolats, par exemple dans les annonces paroissiales de février.

*Cette année l'office la fête de la Chaire de St Pierre (1ère classe dans la FSSP, par Concession du St Siège du 7 juillet 2010) doit être transférée au 23 février car le mercredi 22 février est le Mercredi des Cendres.*

**Marche pour la Vie, un sujet essentiel pour 2012: interview à Présent de l'abbé John Berg, supérieur général.**



Sur le Site du District de France FSSP : « Nous remercions le quotidien Présent qui a autorisé la reproduction partielle du reportage réalisé par Jeanne Smith lors de la marche pour la Vie le 22 janvier dernier.

Nous reproduisons ici l'interview donnée par notre Supérieur général, l'abbé Berg à cette occasion. »

*Remarquable mobilisation, succès grandissant de la Marche pour la vie : en cette année d'élections, des milliers de personnes ont battu le pavé parisien pour dire leur attachement à la vie et leur rejet de l'avortement et de l'euthanasie. 6 850 personnes (sic) selon la police, 30 000 selon les organisateurs : une marée humaine qui s'étendait depuis la place de la République jusqu'à l'Opéra où les premiers marcheurs ont débouché alors que le groupe priant de SOS Tout-petits, fermant la marche, quittait à peine le lieu de rassemblement où il attendait le départ depuis plus d'une heure et demie...*

*Le supérieur général de la Fraternité Saint-Pierre, l'abbé John Berg, avait fait le déplacement en personne et c'est cette communauté sacerdotale qui gagne le concours de participation à la Marche pour la vie puisque ses prêtres ont pu rejoindre Paris nombreux pour cette marche, malgré des emplois du temps sacerdotaux dont on connaît la lourdeur. L'abbé Lecoq était là bien sûr, il avait célébré la veille à Saint-François-Xavier, en présence du curé de cette paroisse parisienne, Mgr Chauvet, une veillée pour la vie qui n'avait jamais rassemblé autant de monde – plus de 500 personnes.*

*L'abbé Berg a donné les raisons de cet engagement.*

*- Vous êtes là en grand nombre, je crois que c'est la première fois que la Fraternité Saint-Pierre vient ainsi en force. Pourquoi ?*

- Les abbés qui sont plus proches de Paris viennent à la Marche depuis des années, mais les communautés qui sont plus loin sont de plus en plus engagées et disposées à faire des sacrifices pour venir ; les prêtres viennent aussi.

- *Pourquoi estimez-vous qu'il est important d'être ici ?*

- Je pense qu'il faut surtout manifester que nous sommes nombreux, que nous sommes opposés à la marche actuelle des choses. Quand on voit où en est le monde politique, c'est évident qu'il faut dire que nous en avons assez et manifester notre opposition.

- *On voit ici beaucoup de prêtres en soutane, attachés à la liturgie traditionnelle, mais aussi beaucoup de diocésains. Pensez-vous que le mouvement devient plus ample au service de la vie et dans l'amitié entre les catholiques ?*

- Je crois que les prêtres voient les choses et prennent le rôle de chefs : ils ont des fidèles qui suivent, des fidèles qui ont soif et qui cherchent ceux qui prendront ce rôle. C'est comme toujours dans l'Eglise : quand les pasteurs sont prêts à faire les choses, les brebis vont suivre.

- *En tant qu'Américain, avez-vous connu la « March for Life » à Washington ?*

- C'est une des choses qui m'avaient choqué le plus la première fois que je suis venu ici il y a quatre ans ! J'avais trouvé très petite la Marche ici en France, pas beaucoup de prêtres... Aux Etats-Unis il y a des milliers et des milliers de personnes et beaucoup, beaucoup d'évêques. La présence ecclésiastique y est très forte, qui montre bien l'attachement de l'Eglise à ces sujets et la nécessité de l'Eglise de s'exprimer de manière visible.

## **Ordinations à Wigratzbad le 11 février**



Mgr Juan Ignacio Arrieta Ochoa de Chinchetru, secrétaire du Conseil Pontifical pour les Textes législatifs, confèrera le 11 février 2012 à Wigratzbad les ordres mineurs et le sous-diaconat.

Ils seront : 13 séminaristes dont 7 français à recevoir les ordres de portier et lecteur, 13 séminaristes dont 8 français à recevoir les ordres d'exorciste et d'acolyte, et 7 séminaristes dont 5 français à recevoir l'ordre majeur du sous-diaconat.

Nous confions à vos prières ces jeunes qui se préparent au sacerdoce, que notre Dame les accompagne.

### **Prière à Notre-dame du Sacerdoce**

Vierge Marie,  
Mère du Christ Prêtre,  
Mère des Prêtres du monde entier,  
Vous aimez tout particulièrement les prêtres,  
parce qu'ils sont les images vivantes  
de Votre fils unique.

Vous avez aidé Jésus par toute Votre vie terrestre,  
et vous l'aidez encore dans le Ciel.  
nous vous en supplions, priez pour les Prêtres,  
Priez le père des Cieux  
pour qu'il envoie des ouvriers à sa moisson.

Priez pour que nous ayons toujours des Prêtres,  
qui nous donnent les sacrements,  
nous expliquent l'Evangile du Christ,  
Et nous enseignent à devenir de vrais enfants de Dieu.

Vierge Marie, demandez vous même à Dieu le Père,  
Les Prêtres dont nous avons tant besoin,  
Et puisque votre coeur a tout pouvoir sur lui,  
Obtenez-nous, ô Marie,  
Des prêtres qui soient des Saints.

Ainsi soit-il.